

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 11 du 5 mars 2015**

**PARTIE TEMPORAIRE  
État-Major des Armées (EMA)**

**Texte 14**

**CIRCULAIRE N° 500410/DEF/DCSSA/RH/PF2R**

relative à l'ouverture au titre de l'année 2015 d'un concours sur titres pour l'attribution du diplôme technique à des officiers du corps technique et administratif du service de santé des armées.

*Du 9 janvier 2015*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES : *sous-direction « ressources humaines » ; « bureau politique de formation, recrutement et reconversion ».*

**CIRCULAIRE N° 500410/DEF/DCSSA/RH/PF2R relative à l'ouverture au titre de l'année 2015 d'un concours sur titres pour l'attribution du diplôme technique à des officiers du corps technique et administratif du service de santé des armées.**

*Du 9 janvier 2015*

NOR D E F E 1 5 5 0 1 1 1 C

---

*Références :*

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245 ; BOEM 110.2.1, 120-0.1.3) modifié.

Arrêté du 18 mars 1980 (BOC, p. 912 ; BOEM 508.3.3, 614.1.3.5, 621-1.4.3, 651.2.4, 661.3.3.2, 768.5.2, 770.3.2.2, 775.2.3.2, 780.1, 810.4.3) modifié.

Instruction n° 3064/DEF/DCSSA/RH/PF du 11 avril 2012 (BOC N° 19 du 27 avril 2012, texte 9 ; BOEM 621-1.4.3).

*Référence de publication :* BOC n° 11 du 5 mars 2015, texte 14.

---

## 1. GÉNÉRALITÉS.

Un concours sur titres permettant l'attribution du diplôme technique aux officiers du corps technique et administratif du service de santé des armées répondant aux conditions d'attribution sera organisé au titre de l'année 2015.

## 2. TRANSMISSIONS DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.

Les dossiers de candidature établis conformément aux dispositions de l'instruction de référence seront adressés à l'école du Val-de-Grâce - bureau des concours - 1 place Alphonse Laveran 75230 Paris cedex 5 pour le lundi 16 mars 2015. Tout dossier incomplet sera rejeté.

## 3. PUBLICATION.

La présente circulaire fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le médecin général,  
sous-directeur « ressources humaines »,*

Jean-Marie GERBOUD.